



Changement de lettre dans un prenom

Par Cacahouete

Bonjour,

Tout le monde , je me présente je m'appelle Valentine et je souhaiterais m'appeler Valentina car tout le monde dans ma famille m'appelle Valentina depuis toute petite,et même parfois mes potes.

Je pense que juridiquement parlant juste pour un changement de lettre ça n'a va pas être possible mais j'aimerais malgré tout poser cette question pour voir si c'est possible ou pas ?

Je vous remercie d'avance

Par Nihilscio

Bonjour,

Toute personne peut changer de prénom ou simplement modifier son prénom. C'est prévu à l'article 60 du code civil. Il suffit de le demander à l'officier de l'état civil du lieu de naissance ou du lieu de résidence. Le changement sera inscrit en marge de l'acte de naissance.

Par Cacahouete

Bonjour,

Merci pour votre réponse, je sais que cette loi existe mais la demande de changement lettre parce que tout le monde m'appelle comme ça est une raison valable ?

Par ESP

Bonjour et bienvenue

La loi a été simplifiée

[url=https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/procedure-simplifiee-changement-nom-70000-demandes]https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/procedure-simplifiee-changement-nom-70000-demandes[/url]